

**2009-08-03 Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 3 août 2009 à 20h00 sous la présidence du maire Gilles Perron.**

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, André Therrien, Richard Boucher, Lorenzo Bergeron, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

Était absent avec motivation, le conseiller Patrick Bernier.

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil et à toutes les personnes présentes.

**2. RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

**2009-08-119 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par la secrétaire;

**ORDRE DU JOUR**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**  
**LUNDI 3 AOÛT 2009 À 20H00**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION ET DU QUORUM
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE JUILLET 2009
5. 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS
6. CORRESPONDANCE
7. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER
8. MANDAT POUR NOS PROCUREURS DOSSIER DE COUR MUNICIPALE
9. AFFAIRES NON-TERMINÉES - SOUMISSION POUR LE CAMION MACK 6 ROUES
10. VARIA
11. TOUR DE TABLE
12. DOSSIER MRC -
13. 2<sup>E</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS
14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Verly  
Appuyé par le conseiller Côté

Que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Proposition adoptée

**2009-08-120 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2009**

Attendu que tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 6 juillet 2009;

Attendu que quatre membres du conseil renoncent à l'envoi du procès-verbal en version papier et acceptent de le recevoir par courriel;

Il est proposé par le conseiller Therrien  
Appuyé par le conseiller Côté

D'adopter le procès-verbal du 6 juillet 2009 tel que reçu.

Proposition adoptée

**5. 1<sup>ÈRE</sup> PÉRIODE DE QUESTION**

Aucune intervention

**6. CORRESPONDANCE**

**2009-08-121 INFOTECH FORMATION SUR LE LOGICIEL ÉLECTION**

Il est proposé par le conseiller Bergeron  
Appuyé par le conseiller Boucher

D'autoriser la secrétaire Line Desmarais Letendre à assister à la formation de groupe sur les élections offertes par Infotech le 10 septembre. Les frais d'inscription et les frais reliés à cette formation seront payés par la municipalité.

Proposition adoptée

**2009-08-122 LA POUDRIÈRE – VINS ET FROMAGES LE 29 SEPTEMBRE**

Il est proposé par le conseiller Therrien  
Appuyé par le conseiller Boucher

D'autoriser le maire et l'inspecteur à assister à la 13<sup>e</sup> édition du Vins et Fromages de la Poudrière de Windsor. Les billets au coût de 55\$ chacun seront payés par la municipalité.

Proposition adoptée

**2009-08-123 COLLOQUE RÉGIONAL DE L'ADMQ LE 17 SEPTEMBRE 2009**

Il est proposé par le conseiller Verly  
Appuyé par le conseiller Côté

D'autoriser la directrice générale à assister au colloque régional de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 17 septembre prochain à Sains-Joseph-de-Ham-Sud. Les frais d'inscription de 85\$ ainsi que les frais de déplacement seront payés par la municipalité.

Proposition adoptée

## 2009-08-124 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Bergeron

De déposer aux archives la correspondance qui a fait l'objet d'une résolution.

Proposition adoptée

## 2009-08-125 7. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer à chaque membre du conseil;

Il est proposé par le conseiller Côté  
Appuyé par le conseiller Verly

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et\ou payés à savoir :

### SALAIRES

Les chèques salaires pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2009 représentent un total de 11773,71\$.

### COMPTES PAYÉS DU 7 JUILLET AU 2 AOÛT 2009

<i>Chèques émis</i>		<i>( du 7 juillet 2009 au 2 août 2009 )</i>				<i>Sommaire par No déboursés</i>	
N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant	
200900323 (I)		2009-07-10	68	RECEVEUR GENERAL	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	2 353,53 \$	
200900324 (I)		2009-07-10	67	MINISTRE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	5 228,24 \$	
200900366 (I)		2009-07-07	16	CSST	ajust 2007 - 2009	61,86 \$	
200900367 (I)		2009-07-07	843	EXCAVATION MARCOTTE 9207-	33 voyages de gravier 10roues x 15	5 028,58 \$	
200900368 (I)		2009-07-07	28	HYDRO-QUEBEC	JUIN 2009	532,89 \$	
200900370 (I)		2009-07-08	109	LIGNES ELECTRIQUES F.J.S. INC	LUMIÈRES DE RUE ET PROBLÈME POMPE	1 162,61 \$	
200900371 (I)		2009-07-08	494	VISA DESJARDINS	ENVOI NOUVELLES DE VAL-JOLI	59,00 \$	
200900373 (I)		2009-07-14	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	RÉPARATION VÉHICULES	844,70 \$	
200900374 (I)		2009-07-14	5	BELL MOBILITE CELLULAIRE	JUIN 2009	138,80 \$	
200900375 (I)		2009-07-14	801	HÉLÈNE GASCON	MISE À JOUR DU SITE INTERNET POUR	500,00 \$	
200900376 (I)		2009-07-24	28	HYDRO-QUEBEC	CHAMBRE DE MESURE 15 MAI AU 10	37,40 \$	
200900377 (I)		2009-07-31	723	AXION	INTERNET AOUT 2009	69,70 \$	
<b>Total des chèques</b>						<b>16 017,31 \$</b>	

### COMPTES À PAYER EN DATE DU 3 AOÛT 2009

<i>Chèques émis</i>		<i>( du 3 août 2009 au 3 août 2009 )</i>				<i>Sommaire par No déboursés</i>	
N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant	
200900378 (I)		2009-08-03	4	Bell Canada	JUILLET 2009	155,80 \$	
200900379 (I)		2009-08-03	28	HYDRO-QUEBEC	15 MAI AU 14 JUILLET (STATION DE	97,00 \$	
200900380 (I)		2009-08-03	28	HYDRO-QUEBEC	15 MAI AU 14 JUILLET 2009 (PARC	261,26 \$	
200900381 (I)		2009-08-03	28	HYDRO-QUEBEC	15 MAI AU 14 JUILLET 2009	479,29 \$	
200900382 (I)		2009-08-03	745	FIDUCIE DESJARDINS	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	679,14 \$	
200900383 (I)		2009-08-03	67	MINISTRE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	3 456,19 \$	
200900384 (I)		2009-08-03	68	RECEVEUR GENERAL	REMISES DE L'EMPLOYEUR VAL-JOLI	1 585,86 \$	
200900385 (I)		2009-08-03	7	CAMIRÉ LUCIE	DEPL JUILLET 2009	36,90 \$	
200900386 (I)		2009-08-03	14	COOP DES CANTONS	CLÉ (CHEMIN D'ACCÈS RANG 12)	189,98 \$	
200900387 (I)		2009-08-03	35	Location Windsor	CRÉDIT SUR FACTURE 147450	7,68 \$	
200900388 (I)		2009-08-03	42	EXCAVATION J.G. NAULT INC.	CHANGEMENT DE PONCEAU RANG 10	917,11 \$	
200900389 (I)		2009-08-03	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	FLAXH PÉPINE	155,32 \$	
200900390 (I)		2009-08-03	78	SINTRA INC	10,55T DE MG20 (PARC FLEURS)	119,09 \$	
200900391 (I)		2009-08-03	82	SLIC	LIT DE GARAGE ET LIQUIDE À FREINS	246,32 \$	
200900392 (I)		2009-08-03	94	GABRIEL COUTURE ET FILS LTEE	CLÉ DE L'HOTEL DE VILLE	2,00 \$	
200900393 (I)		2009-08-03	365	SOCIÉTÉ DE GESTION MATIÈRES	25,77 tonnes à 98,00\$/TM	2 800,43 \$	
200900394 (I)		2009-08-03	638	FONDS DE L'INFORMATION	6 CONTRATS DE JUILLET 2009	18,00 \$	
200900395 (I)		2009-08-03	652	CQ WINDSOR # 6892	PLAQUETTE DE FREIN PICK UP	168,80 \$	

200900396 (I)	2009-08-03	678	SANI ESTRIE INC	JUILLET 2009	3 809,53 \$
200900397 (I)	2009-08-03	758	USD INC	21 BACS VERT ET 7 BACS BLEU	2 595,45 \$
200900398 (I)	2009-08-03	762	DJL - ESTRIE	9,76T CONCASSÉ ET 5,65T POUSSIÈRE	271,58 \$
200900399 (I)	2009-08-03	770	ROC SIGNALISATION	6 PLAQUES CIVIQUES(9,95) 3 RUES	178,96 \$
200900400 (I)	2009-08-03	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	118,5L À 1,054 (PICK UP)	318,61 \$
200900401 (I)	2009-08-03	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION	1519,9L À ,7799C (DIESEL)	1 337,99 \$
200900402 (I)	2009-08-03	799	MORIN MARC	FAUCHAGE BORD DE ROUTE	1 495,02 \$
200900403 (I)	2009-08-03	802	COTE MELANIE	BARRIÈRE HYDRO-QUÉBEC (1/2)	500,00 \$
200900404 (I)	2009-08-03	818	SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION HONORAIRES 2009 (2)		385,27 \$
200900405 (I)	2009-08-03	841	GENIVAR	Honoraires Plans & devis Projet D117350	6 250,46 \$
200900406 (I)	2009-08-03	848	PLANTATIONS STEPHAN	10 SAULES MACULÉS PARC ROUTE 249	143,91 \$
200900407 (I)	2009-08-03	849	SABLIÈRES CHAMPAGNE INC	MATÉRIAUX POUR BALANCOIRE PARC	3 174,23 \$
200900408 (I)	2009-08-03	147	LES EDITIONS JURIDIQUES FD	MISE À JOUR TEC. PRAT. OFF. MUN. 1ER	86,10 \$
<b>Total des chèques</b>					<b>31 923,28 \$</b>

Proposition adoptée

## **2009-08-126 MANDAT À NOS PROCUREURS DOSSIER COUR MUNICIPALE**

Il est proposé par le conseiller Côté

Appuyé par le conseiller Therrien

De mandater nos procureurs pour nous représenter dans les quatre dossiers de cour qui seront présentés le 22 septembre prochain à la cour municipale du Val-Saint-François.

Proposition adoptée

## **9. AFFAIRES NON TERMINÉES**

Lors de la séance de juillet il a été convenu d'aviser le soumissionnaire qui avait été retenu lors de la vente du camion 6 roues que s'il n'avait pas effectué la transaction avant 16 heures cet après-midi, nous comprendrions qu'il n'était plus intéressé par l'achat dudit camion. N'ayant reçu aucune nouvelle de la part de Monsieur Nadeau, nous mettons donc en vente le camion 6 roues Mack 1988 par le biais d'internet et dans le journal L'Étincelle.

## **2009-08-127 VENTE DU CAMION 6 ROUES MACK 1989**

Il est proposé par le conseiller Therrien

Appuyé par le conseiller Verly

D'autoriser la directrice générale, Lucie Camiré, à signer les documents nécessaires au transfert du camion 6 roues Mack 1989 auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour et au nom de la municipalité de Val-Joli.

Proposition adoptée

## **10. VARIA**

### **2009-08-128 1. CALENDRIER DE LA SÉANCE DU CONSEIL POUR SEPTEMBRE**

Attendu qu'en début d'année, le conseil a adopté le calendrier pour la tenue des séances du conseil pour l'année 2009;

Il est proposé par le conseiller Verly

Appuyé par le conseiller Côté

De tenir la séance du conseil de septembre le mardi 1<sup>er</sup> septembre à 20 heures et d'afficher un avis à cet effet.

Proposition adoptée

## **11. TOUR DE TABLE**

Monsieur Verly félicite les employés qui ont fait les travaux de pierrage le long de son fossé. Il revient sur le dossier de Christian Savoie, résident de Val-Joli qui participe à des concours d'homme fort et il aimerait que nous affichions des photos de lui à l'Hôtel de ville. Le conseiller Therrien suggère de lui verser un montant pour l'aider ce que le conseiller Boucher (appuyé du conseiller Bergeron) dit ne pas être d'accord que ce n'est pas le rôle de la municipalité de subventionner un particulier.

Les conseillers Therrien et Boucher se disent inquiets de la lenteur de Teknika dans la confection de l'appel d'offres pour les travaux 2009 de la taxe d'accise du fait que les travaux doivent être complétés avant le 31 décembre sinon nous devons retourner le montant non dépensé. Le maire prendra le dossier en charge et contactera personnellement Teknika pour accélérer le dossier.

Le conseiller Boucher revient sur la lettre du Ministère des Transports concernant le pont du Rang 10 et pense que nous devrions insister en précisant que les agriculteurs présents sur ce rang font véhiculer des véhicules plus lourds que ce qui est autorisé sur le pont. Monsieur le maire contactera les personnes responsables pour en discuter.

Également, le conseiller Boucher précise qu'il y aura une rencontre du comité des loisirs ce mercredi soir.

## **12. DOSSIER MRC**

Rien à signaler puisqu'il n'y a pas eu de réunion en juillet.

## **13. 2<sup>e</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Rolland Camiré revient sur la question des subventions attribués par la municipalité et dit que pour la municipalité ce n'est pas déductible d'impôt et que si les contribuables veulent donner des argents aux associations, ils peuvent le faire personnellement car les argents donnés par les taxes municipales devraient servir aux travaux municipaux et non à des dons. Discussion entre le conseil et les personnes présentes.

Monsieur Michel Maurice demande si nous avons une politique qui dit que nous donnons seulement aux organismes et non aux particuliers. Non mais une liste a été établie depuis quelques années lors de la préparation du budget et nous nous en tenons à cette liste. Il demande également combien il est permis d'avoir de chien sur notre territoire. Dans le règlement, il est permis d'avoir quatre animaux (chats et chiens au total). Il précise qu'il n'est pas content de la décision du MTQ concernant le tonnage permis pour le pont du Rang 10. Également il remarque que l'entrepreneur pour la collecte des ordures brasse trop les poubelles et se dit inquiet si celle-ci brise. Explication du fonctionnement.

**2009-08-129 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Bergeron

De lever cette séance à 20h50. La prochaine séance ordinaire se tiendra le 1<sup>er</sup> septembre 2009 à 20h00.

Proposition adoptée

Gilles Perron  
Maire

Lucie Camiré  
directrice générale et  
secrétaire-trésorière

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES  
RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Gilles Perron, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions

Gilles Perron, maire